

Arrêté municipal du 8 février 1957 fixant les mesures d'hygiène applicables aux salons de coiffure et instituts de beauté

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté municipal
Date du texte	8 février 1957
Publication	Journal de Monaco du 18 février 1957 ^[1 p.2]
État	Texte abrogé
Thématiques	Hygiène publique ; Produits et services

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-municipal/1957/02-08-L001060@2014.01.25>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 18 février 1957

^{^ [p.1]} <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/1957/Journal-5185>